

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)



Pour l'occupation de L'Édicule Solidaire

Une boutique de proximité engagée et expérimentale – Place du Guignier (Paris 20^e)

Sommaire

Contexte et objectifs

Qui peut candidater ?

Durée d'occupation et tarifs

Accompagnement proposé

Modalités de candidature

Critères de sélection

Charte d'utilisation du lieu

Contacts



Contexte et objectifs

Depuis 2017, **La Ruche Paris** agit au cœur du **20e arrondissement** pour soutenir l'émergence d'une économie sociale, solidaire et locale. Dans un quartier à fort potentiel humain mais confronté à des fragilités socio-économiques, nous accompagnons des porteurs de projets à impact pour les aider à tester, structurer et développer leur activité.

Aujourd'hui, nous lançons **L'Édicule Solidaire** : une boutique éphémère de 14 m² mise à disposition par la **Ville de Paris** sur la **Place du Guignier** pour une durée de 3 ans. Cet espace devient un lieu d'expérimentation à la croisée des projets à impact, de la consommation responsable et de la vie de quartier.

Concrètement, ce projet vise à :

- Accompagner entre **12 et 20 porteurs de projets** chaque année, en priorité issus ou implantés localement ;
- Proposer un espace de **14 m²** pour exposer, vendre et animer durant **une semaine à plusieurs mois** par projet, à un tarif solidaire ;
- Dynamiser la vie de quartier par des animations accessibles aux habitants, en cohérence avec les **engagements de l'économie sociale et solidaire** ;
- Sensibiliser aux enjeux de l'économie sociale et solidaire, en valorisant des **initiatives locales engagées** dans l'écologie, la solidarité ou l'artisanat durable.

Qui peut candidater ?

Cet appel s'adresse à :

- Des entrepreneurs en phase de lancement ou structures de l'ESS souhaitant tester une activité de vente ou de médiation,
- Des associations ou collectifs locaux ayant un projet à impact social, environnemental ou culturel,
- Des projets prioritairement implantés dans le 20ème arrondissement ou ses environs, et engagés dans la transition ou l'inclusion.

Durée d'occupation



Un format souple et évolutif

L'Édicule Solidaire est un espace flexible par nature. La durée d'occupation est définie au cas par cas, en fonction :

- **de la nature du projet,**
- **de sa maturité,**
- **de sa capacité de mobilisation,**
- **et des objectifs d'expérimentation envisagés.**

Les candidatures sont donc ouvertes pour une période allant de **une semaine jusqu'à plusieurs mois**, dans la limite des créneaux disponibles et selon l'avis du comité de sélection.

Par ailleurs, les projets portés par un collectif ou un groupe d'exposants sont les bienvenus : il est tout à fait possible de **mutualiser l'espace entre plusieurs structures ou entrepreneurs**, à condition de présenter une candidature commune et cohérente. Cette occupation collective doit garantir un fonctionnement fluide, une animation lisible pour le public, et un engagement clair de chaque partie.

Participation financière

Un modèle solidaire et adapté

Nous proposons un modèle forfaitaire :

Durée

Valeur

1 semaine

150 € / HT

1 mois

500 € / HT

Accompagnement proposé par La Ruche

Chaque lauréat bénéficie de :

- Intégration à la communauté de La Ruche
- Accès à l'animation de l'espace coworking (ateliers, formations, conférences, dépend de la programmation)
- Un soutien logistique pour l'installation dans l'édicule
- Accès au réseau d'acteurs du territoire (IAE, ESS, Service public de l'emploi, Mairie, Alimentation durable ...)
- Un kit de communication visuel et print, avec appui réseaux sociaux
- Un stand offert lors du 20e FESSTIVAL le 27 Septembre 2025

Le FESSTIVAL c'est quoi ?

Le FESSTIVAL ou Festival de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) a réuni en 2023 plus de **700 visiteurs** et mobilisé plus de **40 structures du 20e arrondissement**. Il a proposé des ateliers, une conférence, des plateaux radio et distribué 200 repas en partenariat avec la Caisse des écoles. Les échanges ont permis de formuler **30 pistes concrètes pour faciliter l'accès à l'ESS**. Le festival s'inscrit dans une démarche participative, autour de valeurs d'inclusion, d'écologie et d'engagement local.

En 2025, le festival poursuivra trois axes principaux : **sensibiliser les habitants aux solutions ESS** (stands, animations, concerts), **renforcer les liens entre structures locales** (jeux citoyens, rencontres, conférences), et **travailler collectivement à des réponses aux besoins sociaux** (Livre Blanc, projets communs).

Deux thématiques principales seront mises en avant : **l'économie circulaire** et **l'alimentation durable**. Les sujets de la première édition seront également approfondis, notamment l'insertion professionnelle, le numérique, et la valorisation d'initiatives ESS déjà présentes dans le 20e.

Contenu du dossier de candidature

Informations générales et présentation du projet à fournir (OBLIGATOIRE) :

- Référent principal (nom, mail, téléphone,...),
- Présentation de la structure ou du porteur (statuts ou pièce d'identité, n°SIRET le cas échéant),
- Attestation d'assurance responsabilité civile,
- Description synthétique de l'activité proposée et objectifs de l'expérimentation,
- Modalités d'animation/vente envisagées (présence sur place, horaires, scénographie d'exposition, etc),
- La durée et la période d'occupation souhaitées,
- Visuels/photos/présentations disponibles.

Modalités de candidature

Merci de remplir votre candidature via ce lien :

<https://candidature.la-ruche.net/candidater/edicule-paris-20>

Date limite d'envoi : Le 30 juillet à 12h

Pièces jointes à envoyer à cette adresse e-mail : ediculesolidaire@la-ruche.net

Critères de sélection des dossiers

- L'impact du projet (social, écologique, culturel)
- L'ancrage territorial
- La cohérence avec les objectifs de l'Édicule
- La capacité à mobiliser et valoriser l'espace
- Les besoins exprimés d'intégrer le Réseau de la Ruche

Charte d'utilisation du lieu

Les porteurs s'engagent à :

- **Être présents** sur site pendant les jours d'ouverture,
- **Respecter** le lieu, les horaires convenus, les voisins et l'espace public,
- **Fermer** les volets le soir et assurer la **sécurité** des biens,
- Ne pas stocker en sous-sol ou utiliser du **matériel interdit** (cuisson, stockage inflammable),
- Contribuer à une dynamique **positive, inclusive et accueillante**.

Une convention d'occupation temporaire sera signée avant l'installation. Le porteur pourra être accompagné pour cette étape.



Pour toute question, contactez-nous (visites du lieu possibles sur demande) :

ediculesolidaire@la-ruche.net

01 83 64 59 04

